

STEVE CROCKER:

Bonjour, tout le monde. Pour commencer notre séance, nous avons eu mal compris l'heure de départ de cette réunion, mais nous sommes prêts de 10h du matin. Nous sommes ici et je m'appelle Steve Crocker et je suis à la tête du conseil d'administration. Nous allons parler avec ccNCO, donc l'organisation de soutien au politique de code de pays et le conseil d'administration. Nous allons débattre, nous allons discuter. Chris Disspain est à mes coté. Je vois qu'il doit être rejoint par la personne qui est donc représentante du ccSNO au près du conseil d'administration et selon moi ce que nous pouvons faire aujourd'hui c'est de donner au conseil d'administration la possibilité d'écouter ce que vous avez donc à l'esprit et nous avons quelques thèmes qui pourraient être couverts. Je vais les lire rapidement, et ensuite passer la parole à Lesley pour orchestrer un petit peu toute la séance et les thèmes que nous avons reçus de la part du ccSNO règlent sur les conflits d'intérêt, finance de l'ICANN à la suite de leur réunion de Singapore ; fonctionnement du conseil d'administration: qu'est ce qui va changer dans l'avenir et à l'avenir? Utilisation du ccSNO, rapport sur le groupe JAS, demande d'interprétation y compris interprétation des requêtes de la liaison au près du conseil de l'administration; recherche d'un nouveau PDG pour remplacer et lignes de conduite éthiques.

LESLEY COWLEY:

Bonjour à tous, je m'appelle LESLEY COWLEY, et je crois nous avons ces questions du ccSNO, et vous avez pu noter que nous avons des questions et des commentaires ; et je vais donc traiter cela. Mais pour commencer, pour ceux d'entre eux qui étaient là à Singapore, nous avons vu qu'il y avait un grand intérêt pour le ccSNO au niveau financier, et vraiment j'aimerais rebondir sur ce qui a été dit à Singapore au budget de l'ICANN, le statu par rapport avec le nouveau directeur financier que nous avons rencontré hier. Donc j'aimerais que nous parlions un petit peu de cela.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

BYRON HOLLAND:

Merci beaucoup Lesley. Bienvenue à vous tous ce matin, et je vois que le ccSNO a beaucoup travaillé, comme vous en êtes bien conscients, au niveau financier, au niveau de la stratégie. Et je crois que vous l'avez vu: nous avons contribué à toutes les étapes. Il y a deux groupes de travail qui mettent l'accent sur ces activités, la planification opérationnelle, donc fait beaucoup de travail au niveau des retours d'informations sur notamment les questions budgétaires avec Roelof Meijer à sa tête. Et au niveau des finances nous mettons l'accent sur la méthodologie des contributions, les montants des contributions pour la ccSNO, pour la communauté en générale; et je crois que cela était un thème de discussion dans cette période d'intervention, et je crois qu'à Wellington nous avons parlé sur des nombreuses années. Donc nous avons différents types de modèles: nous avons un modèle actuellement, il y a d'autres modèles qui existent, d'autres méthodologies que nous pourrions utiliser au niveau du financement, y compris ce que nous utilisons actuellement. La raison pour laquelle nous effectuons cela, c'est pour nous assurer que nous sélectionnons la bonne, avec les opérateurs CC, donc pour les politiques de code de pays. Et nous avons la structure de gouvernance qui est très souvent différente, et il faut absolument que quelque soit le modèle de sélectionner, il faut qu'il gère une perspective très large. Nous avons donc fait une analyse assez accomplie, assez raffinée, pour la première fois; et d'ici la prochaine réunion d'ICANN, nous essayerons d'obtenir un feedback à ce sujet pour voir ce qui est le plus approprié: ça c'est une piste, une voie d'ouverte; le financement: qu'est ce ICANN suggère au niveau de la communauté CC? Combien ça doit coûter à l'ICANN? Qu'est ce que l'ICANN suggère au niveau budgétaire? Nous devons trouver la méthode la plus appropriée, la plus équitable au niveau des contributions, ainsi la plus adéquate pour la structure CC: donc ça c'est à la fois des bonnes nouvelles, des mauvaises nouvelles. Et j'ai parlé à de nombreux représentants du conseil d'administration. Nous avons un excellent nouveau directeur financé, j'ai parlé à Xavier longuement; et c'est un garçon raisonnable, je crois: très bon choix. La mauvaise nouvelle c'est que c'est un nouveau: c'est qu'il doit apprendre, et il a beaucoup de priorités à gérer et on est qu'un petit poisson. Il y a tant de questions

qui se posent: technologie, environnement, équipe qui doit apprendre à mieux connaître. Et ce dont nous avons besoin, c'est une analyse poussée. Et nous en avons parlé. Je crois que nous allons améliorer la situation budgétaire et financière ; ça va prendre un petit peu de temps puisque c'est un nouveau directeur financier. Avec son équipe, ils vont rentrer un petit peu dans les détails et travailler à leurs analyses, et voir exactement combien coute la communauté ccNSO à l'ICANN. Donc voilà un petit peu une mise à jour. Je crois que nous sommes encouragés. Pour le moment, nous pensons que nous sommes sur la bonne voie, que nous avons fait notre travail, mais nous devons donner du temps à Xavier pour qu'il trouve ses marques.

LESLEY COWLEY:

Donc oui je crois que vous n'avez pas poser une question ; et fait une très bonne mise à jour, mise au point à la situation. Voilà ce que nous faisons au travail, et je pense que nous devons en effet observer un petite pause avec ce nouveau directeur financier, de lui laisser le temps de comprendre comment fonctionne tout cela. Cela pose une question de calendrier, n'est ce pas? Que je dois poser au conseil d'administration.

STEVE CROCKER:

Oui merci beaucoup Lesley et Byron. deux points que j'aimerais soulever au sujet de cela. Eh bien Xavier est là: c'est notre nouveau directeur financier, Xavier Calvez, notre nouveau directeur financier. Il n'y a pas de bonnes et mauvaises nouvelles: c'est une bonne nouvelle: il est une bonne nouvelle, et tout particulièrement en raison du fait que nous avons eu de nombreuses conversations avec votre groupe et d'autres groupes. Des conversations très poussées avec Xavier et le conseil d'administration ; et on a été bien conscient du fait que nous avons besoin de mieux comprendre le processus budgétaire et tous ces détails financiers qui se posaient: où va l'argent? Comment il est utilisé? Et présenter cela beaucoup mieux à la communauté. Cela, pour améliorer le processus financier et budgétaire de l'ICANN. Notre système mécanique qui est dextrement important pour l'ICANN, fonctionnement, le traitement des données tout simplement,

comprendre le modèle que nous utilisons, les besoins qui existent et un des éléments de cela: c'est de s'assurer que nous comprenons bien les besoins des communautés que nous desservons, et donc Xavier votre présence ici, votre engagement au près des communautés fait parti du processus. Vous n'êtes pas là pour être un simple comptable, mais pour analyser ce qui doit être fait au niveau budgétaire et au niveau financier. Je sais que Cherine veut intervenir mais je ne sais pas si Xavier veut dire quelques mots.

XAVIER CALVEZ:

Oui bonjour, merci beaucoup à Steve pour cette présentation si aimable. Je suis très heureux d'être ici. Ça fait 6 semaines que je suis arrivé à l'ICANN en tant que directeur financier. Et comme l'a dit Steve, mon travail c'est d'améliorer, de mieux comprendre les besoins de la communauté pour faire un meilleur travail, d'avoir une structure financière améliorée qui sert mieux les communautés comme l'a expliqué. Il y a des changements qui vont prendre du temps, des modifications, des conceptions qui seront difficiles au niveau structurel et complexe et longue, c'est un défi à relever qui se présente à nous avec en plus un calendrier serré. Tandis que nous faisons ces modifications, nous devons continuer à gérer la situation et assurer les progrès à court terme. Donc, c'est un travail en parallèle, pour court terme et long terme. Je suis bien conscient que la question financière est très importante pour l'ICANN, et je suis très heureux que nous ayons une communauté très engagée. Lesley et Byron, nous avons déjà beaucoup travaillé ensemble, et vous m'avez écouté: ça était très utile. Je veillerais de même avec toutes les parties prenantes. Donc ce sera un processus constant et continue qui ne fait que commencer. Ça sera avec plaisir que je travaillerais avec vous, que nous collaborons et que nous aurons des rapports améliorés avec les différentes communautés de l'ICANN.

STEVE CROCKER:

Merci.

XAVIER CALVEZ: Merci.

STEVE CROCKER: Merci, à vous deux. Je voudrais partager deux sentiments: ça fait longtemps que je regarde ce processus et j'ai écouté les dialogues pour voir quel était le cout? Ce qui coute quoi? Ce qui est attribué à la communauté CC et autres communautés? Je voulais aussi dire: je parle avec mon expérience, j'ai eu l'expérience de diriger une organisation plus petite mais parallèle, et faire parti des communautés consultatives. J'ai essayé moi-même de faire des budgets ; j'ai essayé de voir comment les choses rentrent dans les procédés du budget ainsi de suite, à l'intérieur de l'ICANN. J'étais embarrassé, aussi j'étais sur le comité financier. Donc en connaissant tout ça, je ne sais encore pas comment ça a marché? Je comprends la frustration, je la comprends cette frustration, je comprend ces problèmes, je comprends. Deux choses que je voudrais dire: donc à l'idée que nous allons voir dans ce budget quelles sont les dépenses? Quelle portion est à nous? C'est à peu près comme ça qu'on voit ces choses, qu'on voit ce message, comment la transparence des endroits qui nous concernent? Les portions qui nous concernent? Les portions que l'on puisse voir? Celles qui sont appropriées pour nous? Les portions qu'on doit payer? Le cout de faire marcher? Le cout de l'ICANN? C'est en abrégé, c'est un chiffre que vous pouvez voir tous les autres, ce sont le nombre de portions qui doivent être rassemblées, le cout des réunions, le cout des communications, etc... c'est une entreprise pour les adultes, et tous d'entre vous, tous d'entre nous. Nous sommes des hommes matures, murs, on doit comprendre qu'on ne peut pas seulement dire: « moi je vais seulement payer pour cette portion parce que je pense que c'est la seule chose qui est importante. » Il y a des couts partagés qui doivent être couverts d'une façon ou d'une autre. Nous pouvons avoir tous les débats que l'on veut, voir si les montants appropriés sont dépensés dans un domaine ou dans d'autres. On peut débattre ceci si on a trop d'overhead, de telle structure et ainsi de suite... Il y a plein de débats qu'on peut avoir, mais à la fin de la journée. Les réponses à ces questions: on a un profit de cout et de dépense qu'on doit vous donner d'une façon ou d'une autre ; il faut bien qu'on s'en occupe, c'est une entreprise que l'on partage,

donc l'autre chose c'est un sentiment qui émerge. Nous avons eu un petit déjeuner aujourd'hui avec des anciens directeurs et nous avons dialogué et c'était intéressant. C'est un sentiment qui a été partagé, c'était l'observation qu'une vaste portion de notre revenue arrive des registres, et que vous l'acceptez ou pas même si on essaye dur. On essaye de façon importante de regarder, de garder les choses neutres sur ce qu'en partie prenante, et on suit leurs idées. ils ont le droit à leurs idées, et c'est difficile pour nous d'aller contre ça, il y a quelque chose que je voudrais vous offrir, il y a une fraction notable du budget ICANN qui vienne de la communauté CC et on est à équilibrer les intérêts, l'ensemble des intérêts. C'est peut être quelque chose de différent, ce n'est pas simplement de demander combien ça coûte, pour que ICANN livre les services qui se voient envers vous. C'est juste une impression que j'ai eu, une observation que j'ai faite, ce n'est pas une conclusion: c'est juste une observation que j'ai faite après notre dialogue ce matin, c'est quelque chose à quoi on doit penser et donc nous allons passer le micro à Erika, non?

CHERINE CHALABY:

Steve, je ne vais pas répéter tout ce que vous avez dit. Nous avons bien compris. Alors, je voulais juste te dire, je pense, je voulais dire d'abord merci à Lesley et Byron pour vernir ce matin et comprendre, et je suppose vous aussi, ce n'était pas facile: vous avez poussé le bouton très fort: je comprends, je comprends ça, et j'apprécie. Je pense que c'était bon de donner le temps à Xavier de se mettre à jour avec le bureau ; donc c'est une chose qu'on ne veut pas y arriver au mois de Janvier et se trouver dans une situation frustrante et on ne s'était pas compris. Donc cet engagement que nous avons commencé avec Xavier, nous voulons continuer là-dessus jusqu'à ce que le bon cadre de travail soit mis en place. On a fait un bon travail: tous leurs cadres ne vont pas être rencontrés. Mais si on veut atteindre une bonne relation, une bonne compréhension, en fait on est tous du même côté, ce n'est pas la peine de dire que nous ne sommes pas en deuxième. J'ai vraiment apprécié le fait que Xavier soit avec nous ; il y a juste un problème: on ne sait pas comment prononcer son nom, il y a des gens qui l'appellent Xavier, y en a qui l'appellent Xavieur, on doit vraiment le savoir

exactement. On va peut être l'appeler « saver » qui veut dire « sauveur » en anglais.

[applaudissement]

[rire]

lors merci tout le monde, merci pour nous comprendre. On doit se comprendre pour que tout va bien.

XAVIER CALVEZ:

Je devrais avoir quelque chose à dire la dessus. En fait, si on veut vraiment rendre les choses faciles, tout le monde peuvent appeler X et puis moi je répondrais.

[rire]

LESLEY COWLEY:

Cherine, si je pouvais répondre brièvement au commentaire de Steve, je pense que la tension de ccSNO ça était toujours d'avoir un dialogue informé et c'est exactement sur ça que nous travaillons.

BYRON HOLLAND: J

e voudrais suivre la dessus. Je sais que Steve nous a laissé avec du travail à faire. Est ce qu'il y a une position du directoire ou une vue ce que le CC devrait contribuer? Seulement les couts?

STEVE CROCKER:

Non, non, je n'ai pas à chercher de coordination ou de conseil. Je sais qu'on n'en est pas là encore. Nous voulons vraiment que ce dialogue se passe comme vous le voulez: nous le voulons comme vous.

ERIKA MANN: Pas à ce point, mais sur un point d'information, ce que nous faisons: moi je suis au comité de l'audite. Ce que l'on a déjà commencé, c'est d'établir des normes complètes, et d'établir des méthodes, des méthodologies de la façon à laquelle on audite. On va donc continuer, nous essayons de regarder vis-à-vis des normes qui existent déjà. Nous sommes un peu plus à hybrides, donc ce n'est pas quelque chose qu'on peut suivre. On ne peut pas juste suivre les normes des autres et les adopter, mais il y a des choses, des méthodologies, des systèmes et des normes qui sont déjà là, qui devraient déjà bien travailler pour nous ; et la même chose est vraie pour beaucoup d'autres normes, c'est ce que nous faisons donc maintenant et nous allons avoir une compréhension claire bien avant les objectives variés que nous avons en tête et que nous voulons les transformer en budget financier. Nous avons des clés sur lesquels nous voulons travailler et ça serait bon, bien sur, de l'avoir dès que nous avons une meilleure compréhension. Ça serait bien d'avoir un échange avec vous dès que nous pouvons le faire.

STEVE CROCKER: Merci, je vais appeler Chris, et ensuite nous allons fermer sur ce sujet et continuer.

CHRIS DISSPAIN: Merci Steve, je vais être rapide. Je voulais juste vous dire que nous faisons attention, il y a une tendance de caractériser le ccNSO, et de demander des chiffres. Si on dit que ce sera un truc pour essayer de ne pas payer plus cher. Ce n'est pas ce que vous avez dit, mais vous voulez encourager plus d'argent. Il n'y a pas de difficultés dans la communauté CC pour qu'ils embrassent le fait qu'ils doivent faire une plus grande contribution pour l'ICANN. Nous n'avons aucune idée en tant que ccNSO de ce que ça devrait être.

STEVE CROCKER: Oui, vrai, Mike, vite, s'il vous plait.

MIKE SILBER: Merci, mes excuses pour faire ça. Je voulais juste indiquer que le débat particulier qui a lieu en ce moment, est historique. CC paye des frais en fonction des services dont ils ont besoin, de façon à construire la dessus. Il faudra avoir plus d'informations, certainement, avec le niveau de mes collègues ici dans cette salle, nous avons qui ont des fondations, qui peuvent fonder des additivités variées. On voudrait qu'on aille au-delà de comment on paye les frais maintenant. Je voudrais qu'on aille vers une initiative que ICANN pourrait suivre et qui pourrait coïncider parfaitement avec les fondations des initiatives de tous les CC, et c'est peut être la communauté CC qui prendra un peu de charge de ça en pensant à faire des fronts en commun et du co---- pour les activités. Il y a d'autres choses additionnelles que nous devons faire, parce que tout ce qu'ICANN fait, n'est pas seulement donner des services mais aussi il y a du bon travail qui est fait.

LESLEY COWLEY: Roelof?

ROELOF MEIJER: Mike, je pense que vous avez un bon point mais il y a un « mais ». Si les CC ou ACC veulent fonder ou partiellement une autre initiative avec l'ICANN, ils leur restent comme même besoin du cout de cette initiative.

MIKE SILBER: Je ne dénie pas ça: oui, oui, les deux vont ensemble, je comprends.

ROELOF MEIJER: Je voudrais clarifier cette même question.

MIKE SILBER: Je ne dis pas: « faites nous confiance! », j'espère que vous le faites, mais nous devons passer au-delà de ça, nous devons suivre de pas trop de ce

que nous avons déjà placé pour faire partager les informations. Ce n'est pas seulement basé sur le style de s'investir.

STEVE CROCKER: Nous sommes sur la même page. Il n'y a pas, ce n'est pas équivoque, il faut que les informations soient transparentes, accessibles et compréhensibles. Il faut qu'il n'y ait pas de différences dans notre position: pensons de la même façon.

LESLEY COWLEY: Oui, ça pas été encore annoncé qu'il y a un délai. Nous aimerions voir ce que monsieur X va travailler sur ces défis et peut être revenir nous voir aux prochains réunions. Je voudrais confirmer l'intérêt du ccNSO: c'est aussi un intérêt sur le plan stratégique, ce n'est pas seulement sur ce que le CC va payer ou ne pas payer ; pas seulement sur ce problème. Nous avons un engagement pour avoir un dialogue informé. Je voudrais qu'on se souvienne de ça.

JAY DALEY: Merci, je suis Jay Daley point NZ. Point NZ comme beaucoup d'autres registres est une charité. Nos profits vont vers le développement social vers l'internet. Plus nous allons payer ICANN, le moins qu'on peut faire de notre côté.

LESLEY COWLEY: Merci Jay. Sabine, ça va être le dernier commentaire, parce que nous avons encore deux autres sujets à discuter. C'est aussi un sujet qui est difficile. En fait, on n'a pas de mauvais sujet: c'est que de bons sujets.

SABINE DOLDERER: Je voudrais faire un point à ce Mike et Roelof ont parlé. Je ne pense pas que ça toujours été le cas dans le passé ; qu'on paye seulement pour les services. Il y avait toujours eu un moment où on voulait connaître et être d'accord avec ce que l'on paye. Il y a beaucoup de choses qui sont faites ; et la question est toujours: combien? Il y a beaucoup de bonnes

choses, je suis sur que quelqu'un puisse le faire mais jusqu'à une certaine limite, il n'y a jamais eu de négociations. On ne sait pas qu'a été alloué à ce ccTLDs. Est ce que c'est nécessaire ou pas? Ou est ce qu'il y a un endroit où on peut aller discuter la dessus? C'est aussi notre problème important: on ne peut pas seulement savoir ce qui paye pour le ccTLDs mais ce qui se définit par ce qui est fait pour le ccTLDs.

LESLEY COWLEY:

Merci, on va donc continuer sur notre prochain sujet: on parle donc des conflits d'intérêt et c'est une porte tournante. C'était une discussion qui a été assez difficile au niveau du conseil consultative du ccNSO ; nous avons vu aussi que le bureau élu des consultants de déontologie, et nous voulons voir comment cela va travailler et puis nous allons avoir un délai, un calendrier.

STEVE CROCKER:

J'ai vu que Bruce Tonkin. Est ce que vous demandez de répondre à cette question?

BRUCE TONKIN:

Ah c'est difficile d'obtenir un micro! Où nous sommes là-dessus sur ce sujet, c'est que nous devons avoir plus de données à la fin de la semaine. Donc cette semaine, il y aura une session qui sera dédiée à ce conflit ; on aura plus de vitesse à ce moment là, mais en deux trois minutes je peux vous dire que le bureau de gouvernance, que le comité du bureau de gouvernance a demandé des conseils externes et ont deux, trois sources qui leur ont donné des conseils. On est en train de faire une révision politique qui doit être approuvée. On essaye aussi d'établir une politique d'anthologie, de meilleurs pratiques, et il y a aussi des organisations similaires qu'on essaye de voir leurs modèles et on va essayer de faire une ébauche. Nous prendrons suite l'opinion publique en compte et nous ferons un résumé publique. Je m'attends à ce qu'on est peut être une mise à jour politique et qu'on puisse établir une politique de déontologie, disons en terme de mois pas d'années,

mais on va essayer de vous donner des informations la dessus plus tard cette semaine.

LESLEY COWLEY: Merci Bruce, donc la question du bureau au ccNSO.

BRUCE TONKIN: Excusez moi je voudrais retourner la question.

LESLEY COWLEY: OK.

BRUCE TONKIN: Combien d'opérateurs ccTLD ont des politiques de déontologies? On pourrait voir dans votre communauté?

LESLEY COWLEY: Ou c'est équivalent.

BRUCE TONKIN: Ou c'est équivalent, oui. Peut être une dizaine. Donc on pourrait peut être regarder cette source là, voir ce que vous avez déjà en place.

BYRON HOLLAND: En terme de temps, quand vous dites mois et pas année, je n'essaye pas d'obtenir une date ; mais est ce que vous anticipez livrer ces états principales à l'avance ou est ce qu'on peut s'attendre à un lancement?

BRUCE TONKIN: Mais donc si on parle de lancement, quand il y aura des votes qui se passeront pour les nouveaux gTLD, ça sera vraiment pas avant la fin de l'année prochaine. Si vous pensez de lancement au moment où vous pouvez déposer un dossier, je sais que c'est le 12 janvier. Je ne pense pas qu'il y a quelque chose qui sera en place d'ici au 12 janvier. J'espère

que nous allons mettre des mécanismes en place avant qu'on puisse prendre des décisions, avant qu'il y ait un processus de décisions qui soit fait par le bureau en respect des votes pour les nouveaux gTLD.

ROELOF MEIJER: En référence à la question de Bruce: quels gTLD auront des codes de cCLTD, auront des codes de conduite? Nous avons vu des secteurs où il y a: la responsabilité, la transparence et les régulations sont des valeurs principales. Et personnellement c'est l'intégrité de ce qu'on doit faire et pas ce que le code dit qu'on devrait faire ; et les choses se passent. En ce moment, on sait qu'il est nécessaire d'avoir un code de conduite pour l'ICANN. Est ce que ça veut dire que le bureau a conclu que quelque chose s'est mal passée? Que quelque chose doit changer?

STEVE CROCKER: Merci pour cette question. Est ce que je peux arrêter maintenant?

ROELOF MEIJER: Je m'attendais à un oui parce qu'il y a une autre question qui va suivre.

STEVE CROCKER: Oui.

BRUCE TONKIN: Alors mon autre question sera peut être un petit peu différente. Je pense que la façon à laquelle nous regardons l'évolution d'ICANN en tant qu'organisation ; on sait qu'elle s'élargit: il y a plus de matériaux, plus d'informations. Si vous regardez notre dernière réunion, nous avons demandé à plusieurs membres de la communauté à Singapore. Je crois que nous avons soulevé le sujet, nous allons regarder les aspects de politique de conflits, de politique de portes battantes. Je pense qu'il n'y a pas eu un incident. Nous sommes ici, nous sommes partis de la communauté et nous répondons.

RAY PLZAK: Pour ajouter. Je suis un résident du comité de gouvernance depuis quelque temps. Ce n'est pas un sujet pour le bureau de gouvernance: il y a des choses que le bureau fait maintenant, qu'il ne faisait pas il y a quelques années. C'est une chose qui suit, ce n'est pas quelque chose de nouveau, ce n'est pas un sujet de nouveau. Nous faisons un peu plus dans certains domaines, maintenant qu'avant. Ce que je veux dire c'est que c'est un point qui nous concerne au bureau. Je ne sais pas si vous savez, mais à chaque réunion du bureau, quand nous discutons un sujet ou nous savons qu'il est plus important de faire un vote ; le directeur demande à tous les membres d'être volontaires bénévoles dans tous les endroits où il y a des conflits qu'ils aient des conflits ---- ou pas.

LESLEY COWLEY: Eh bien Cherine et après Mathieu.

CHERINE CHALABY: Oui quelques points que j'aimerais soulever. Premièrement, développer des lignes de conduite, et il me semble que tous les efforts pour le moment que j'entends sont tout à fait positifs. Nous en sommes bien conscients: conseils d'administration, les conflits d'intérêts, les standards éthiques. Nous prenons cela en compte d'une manière très sérieuse. Mais pour que ça fonctionne véritablement, il faut adhérer à ces politiques, il faut les respecter une fois qu'elles sont en vigueur, parce que très souvent, on lit, on signe le document des conflits d'intérêt et on oublie cela. On n'en tient pas compte par la suite. Même si l'on signe parfois ces notes, les personnes ne sont pas concernées par la suite. Donc je crois que ce qui est important c'est de garder ce document, de le lire de le relire et chaque année de se rafraichir la mémoire pour que la prise de conscience soit plus forte ; et il me semble que c'est quelque chose dont nous sommes conscients et que nous essayerons de réaliser à l'avenir.

MATHIEU WEILL: Merci, mon nom est Mathieu Weill. Je suis de l'AfNIC et je suis gérant de point fr. J'ai deux questions à ce niveau.

Première question: qu'est ce que vous allez faire maintenant? Parce que comme je l'ai dit, il y a trop de pression sur ICANN de faire quelque chose, de faire preuve de plus de transparence et de responsabilité, et il va y avoir beaucoup de pression avec le développement des nouveaux gTLD. Et ma question donc par rapport au calendrier, c'est: Allez vous prendre des mesures avant que la ligne de conduite soit en place pour protéger par ces mesures le processus? Ou bien, est ce que le directive va s'appliquer aux personnels également? Ou seulement aux membres du conseil d'administration?

STEVE CROCKER: Vay.

MICHAEL SILBER: Merci Mathieu, ce sont des questions intéressantes, et tu vois que le point principal, c'est que ce que nous avons appris ces derniers mois avec le changement au niveau du personnel, avec le changement au niveau du board, du conseil d'administration et du directoire, c'est que nous sommes régis par les lois de la Californie, et il y a des faussés qui se sont creusés dans le cadre de notre conception multi acteur. Nous devons vraiment élever les différents acteurs pour qu'ils deviennent des leaders, parce qu'ils viennent de cette collectivité, de cette communauté. Et personnellement, et je m'exprime en mon nom personnel, je n'ai jamais vu d'une propriété, de problèmes. Peter, dans cette commission, si vous avez des doutes sérieux, posez lui personnellement la question. Mais je crois qu'il y a comme même des faussés qui se creusent, des manques, des lacunes dans notre processus. Et en effet, n'avancez courte battante qui existe, et il y a des rapports entre le board. Le personnel doit être amélioré et je crois que si on prend comme Bruce qui travaille pour un registraire, on ne va pas lui dire de quitter son travail: ça ne fait aucun sens. Et quand on quitte les directoires, il faudra bien qu'il continue à avoir un travail. Donc il faut qu'on reconnaisse ses lacunes et qu'on fasse quelque chose ; qu'on prenne des actions. Nous avons eu des consultants qui nous ont aidés. Je crois qu'il faut qu'il fasse son travail à fond. Il faut qu'on voie les résultats. Je crois qu'on vous a posé une question valide. Néanmoins,

mais ça va prendre plus de six mois, va peut être avoir besoin de mesures intérimaires, ça dépend du temps que ça prendra.

STEVE CROCKER:

Donc une autre partie de votre question, c'était les mesures par rapport aux personnels. Je crois que les principes se soient les mêmes. Je crois qu'il y a une petite différence comme même parce que les membres du directoire, comme l'a dit Mike, doivent venir des communautés, venir des secteurs. Nous prenons en compte leurs expériences. Donc Rob, vous voulez intervenir au niveau du personnel puisque c'est vous qui le gérait?

ROD BECKSTROM:

Bien sur. Je crois que les conflits d'intérêt sont de plus en plus nombreux avec le nouveau programme des gTLD: c'est très clair. Je ne suis plus préoccupé de cela et je crois que nous devons gérer les critiques à tous les niveaux. Un exemple, nous avons dans une réunion du personnel dimanche, nous avons parlé des conflits d'intérêt par rapport aux nouveaux gTLD et comment les membres de l'ICANN doivent être conscients et prudents et ne pas avoir de conversations individuelles avec des dépositaires de dossiers de demande, avec des candidats, et ne jamais accepter, ne serait qu'une boisson ou un repas provenant d'un candidat, un nouveau gTLD. Et cela, devient de plus en plus difficile parce que traditionnellement il y a une convivialité importante qui existe à l'ICANN, mais c'est très important d'évoluer et me semble que le problème des conflits d'intérêt va être donc quelque chose pour remettre en cause le système multi acteur les parties prenantes. Les parties prenantes sont à la table, ils apportent leurs expériences, leurs expertises, c'est pour cela qu'il y a des lignes de conduite très sophistiqués, qui proviennent de la communauté. Mais les parties prenantes ont des intérêts économiques: c'est très clair également. Comment est ce que l'on peut avoir des membres du directoire qui ont des intérêts économiques? Comment on peut les empêcher des débats, des prises de décision? Ce n'est pas une décision facile à prendre, et je crois qu'à l'avenir ça va être difficile d'améliorer à la fois, sur tous les fronts, notre fonctionnement à l'ICANN, et on saura

tous les niveaux gTLD et tous les dépositaires de dossiers de demande. Et je crois que ça sera très significatif. Alors beaucoup d'activités de lobbying, de pression, de groupe de pression au près des membres des directories, pour obtenir ces gTLD, ces premiers niveaux génériques. Donc au niveau du personnel, c'est éduquer, former le personnel à fond, bien faire comprendre, bien faire régler et accepter et suivre ces règles. Et il est donc absolument interdit de payer des couts au bar, aux membres du personnel.

LESLEY COWLEY:

Donc, nous allons passer à Bertrand et Cherine. Nous avons d'autres personnes. Nous avons d'autres points à l'ordre du jour. Nous devons avancer un petit peu plus vite.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Merci beaucoup Lesley. Une distinction que j'aimerais faire: qui est très importante ici dans ce débat, distinction au niveau des conflits d'intérêts et de cette porte battante dont vous avez parlé, conflits d'intérêts, les activités des membres du conseil d'administration tandis qu'ils sont des membres du directoire qui changent constamment. En ce qui concerne la porte battante, ce qu'a dit Mike, un défi que nous avons à régler de tout ce qu'il faut bien comprendre. Quelle est la relation entre quelqu'un qui est membre du directoire et qui quitte le directoire? Quelqu'un qui est membre du directoire dans le système actuel peut travailler dans l'industrie: c'est très clair. Dans le secteur, nous avons cette ligne de conduite de conflit d'intérêts, ça sera irrationnelle que cette personne ne puisse pas par la suite travailler dans le secteur. Donc le problème de la porte battante doit être distingué et ça c'est un type de régulation qui existe au niveau international. Mais si j'aimerais dire, et dans ces questions générales: est ce que nous devrions collectivement aller plus loin et affirmer l'indépendance des membres du directoire? Et est ce que lorsque quelqu'un est membre du directoire, il devrait être ou elle devrait être totalement indépendant? Etant dit qu'ils sont au directoire, devraient ils avoir une activité rémunérée dans le secteur? Mais, je lance la question d'une manière provocante un petit peu, parce qu'il y a une grande

logique la dedans. Si ICANN a une fonction de régulation, notre modèle qui est utilisé doit être pris en compte. Je ne dis pas qu'on doit aller aussi loin que cela, mais je crois qu'il faut réfléchir. Je crois qu'il faut se poser la question, je crois qu'il faut qu'on soit beaucoup plus à l'aise par rapport à cette situation, et voir en effet si ça change le concept même du modèle de muti acteur qui est celui de l'ICANN.

CHERINE CHALABY:

Je crois également que nous devons prendre en compte un aspect pratique, la nature des directoires internationaux. Les personnes vont et viennent: c'est très clair. On ne peut pas restreindre ce que les personnes font une fois qu'ils ont quittés le directoire, une fois qu'ils sont membre du conseil d'administration du directoire. Il faut qu'ils prennent des décisions sans qu'il y ait de conflits d'intérêt. S'ils ont un conflit d'intérêt, ils ne prennent pas de décisions, ils s'abstiennent: ça se sont des standards étiques qui doivent être absolument respectés. Et troisièmement, ils ne doivent jamais faire un abus d'informations confidentielles: c'est un délit d'initier. Une fois qu'ils ont quitté le directoire, si ce sont des membres exemplaires du directoire qui n'ont pas été pris en faute, eh bien on ne peut pas se permettre de restreindre ce qu'ils font, une fois qu'ils ont quitté le directoire.

LESLEY COWLEY:

Nous avons un commentaire bref de Roelof. J'espère que nous devons poursuivre notre séance et traiter d'autres points. Donc soyez brefs.

ROELOF MEIJER:

Pour réagir par rapport à ce qu'a dit Bernard, moi je préférerais un modèle un petit peu différent. Je préfère que les membres du directoire ne viennent des entreprises, comme c'est le cas actuellement, mais je vois un conflit d'intérêts avec les registraires qui sont membres du directoire. Je crois qu'on a comme même quelques procédures en place qui sont valides. On a parlé de ces portes battantes, de cet aspect là, et me semble qu'il n'y a pas assez de sauvegarde et de protection pour éviter que nous nous réduisions la confiance placée en nous par les

multi acteurs et les parties prenantes qui existent à l'ICANN tant qu'il n'y a pas de preuves de comportement frauduleux. Mais c'est l'impression que ça donne qui est un problème: les multi acteurs, les parties prenantes, ont l'impression qu'il y a des conflits d'intérêt qui existent avec les membres du directoire.

LESLEY COWLEY:

Merci Roelof, nous allons passer à un dernier commentaire. Je crois qu'il est important qu'en effet cette question intéresse beaucoup les ccNSO. C'est bien d'entendre vos interventions et que le directoire prenne note.

YOUNG EUM LEE:

Je suis d'accord avec tout ce qui était dit, parce que ICANN est un modèle multi parties. Les membres du directoire doivent être exemplaires. Mais l'exemple qui a été donné de Peter, je ne suggère rien. La raison pour laquelle il n'y a pas d'inquiétudes du fait que Bruce reparte dans la même entreprise où il était au part avant. L'impression que ça donne comme même ; ça nous donne c'est quelque chose au sujet du besoin qui existe de certaines normes, et règles que les membres du directoire même une fois qui le quitte le directoire. En fin de mandat, lorsqu'ils étaient membre du directoire, ils avaient accès à des informations privilégiés, ils étaient initiés, et ça c'est quelque chose qui nous inquiète. Nous avons donc besoin de normes, de standards, de meilleures pratiques très claires. L'accès aux informations privilégiées par les membres du directoire est un point essentiel.

STEVE CROCKER:

Oui, deux points que j'aimerais souligner, parce que personne n'a accès aux actions privilégiés. Nous avons des règles très précises qui incluent des conséquences si jamais elles sont violées et c'est très précis, et en fait toutes les informations sont publiques. Croyez moi, il y a des questions du personnel, questions internes qui sont confidentielles mais c'est tout. Croyez moi, il y a très peu d'informations privilégiés qui

passent entre les mains du directoire, mais permettez moi de vous demandez à vous tous, tous ceux qui voudraient partager donc vos lignes de conduite sur les conflits d'intérêt pour que l'on voit un petit peu à quoi elles ressemblent, pour qu'on puisse en inspirer et nous montrer des éléments des textes statutaires qui pourraient nous aider. Bruce est vice président, donc il va donc se charger de cela également, ça fait partie de ses responsabilités.

LESLEY COWLEY: Donc, nous envoyons un email, un courrier à Bruce? Où vous envoyez un courrier à Bruce avec des exemples de texte régulant les conflits d'intérêt.

BRUCE TONKIN: (le micro est éteint)

LESLEY COWLEY: Merci beaucoup, d'accord, très bien, donc c'est clair. Très bien, merci voilà, continuons, poursuivons, passons au point suivant. Question du ccNSO: le thème du groupe d'interprétation, du cadre d'interprétation. Nous allons vous donner une mise à jour par email: c'est un travail long et fastidieux. Keith Davidson n'est pas ici à Dakar, mais je serais heureux de vous indiquez que Becky Burr est présente, et peut répondre à vos questions. Nous avons fait deux demandes à une liaison du directoire avec ce groupe de travail, et que le board directoire revienne sur cette décision concernant l'accord de parrainage.

STEVE CROCKER: Je crois que pour répondre à cela, (hors ligne), je crois que nous inquiétons beaucoup de ce cadre d'interprétation qui peut faire beaucoup pour faire progresser l'association, et donc nous pensons, et je suis responsable de cela, que nous avons été un petit peu en retard au niveau de ces décisions. Je suis désolé de ne pas avoir presser l'encontre plus rapidement. Nous allons se pencher là dessus très

rapidement cette semaine et tentez de statuer. Je ne suis pas sur d'avoir bien compris, ah vous avez un document,

BRUCE TONKIN: Qu'est ce que vous voulez dire par parrainage? Je n'ai pas bien compris le terme parrainage « sponsorship » qui a été utilisé. Donc voilà il y a un texte écrit.

LESLEY COWLEY: On pourrait parler de cela pendant des heures. Il y a une demande qui a été envoyée à Steve la semaine dernière, mais je crois qu'on en parlera de manière non officielle: nous inquiétons beaucoup de cela.

CHRIS DISSPAIN: Oui c'est des accords de parrainage dont on parlera plus tard chez les bases de données.

STEVE CROCKER: Donc ma première question serait: est ce que cela a à avoir avec le cadre de référence et d'interprétation?

LESLEY COWLEY: Je crois qu'il faut que je dit ça précisément et que nous revenions plus précisément sur cette question, et qu'il nous reste seulement 7 minutes, et le bord de demande de ccNSO, des informations sur la recherche d'un nouveau PDG en ce qui concerne la transparence du processus, de recherche, et sur liste des questions de CCNSO au directoire. Nous demandons une mise à jour d'où on est sur la recherche d'un nouveau PDG.

GEORGE SADOWSKY: Merci Lesley. Je sais que vous avez résumé le problème assez bien. Nous avons une réunion hier, et assez longue, et j'ai présenté la position du bureau sur les requêtes pour un PDG idéal. Nous avons eu beaucoup

d'informations qui sont venus du comité qui participait à cette séance. Nous encourageons tous les membres qui soient à soumettre des commentaires. Nous sommes huit en tant que membres votants. Le bureau sera très inclus, très engagé sur la recherche. Nous allons embaucher une entreprise qui va nous aider à chercher sept personnes, pas pour prendre des décisions, mais pour participer à la décision. Nous prendrons la décision. Nous avons publié une adresse email qui ceosearch2012--. Envoyez vos opinions à cette adresse, et nous prendrons tout cela en compte durant notre travail. Quand il s'agit de donner une date délai, nous essayons de commencer cette recherche à partir du début de décembre et nous espérons terminer et avoir un nouveau PDG disons au premier juillet. Si nous pourrions le faire plus rapidement nous le ferons, sinon si nous devons ralentir pour faire une bonne recherche et faire d'autres travaux, nous ferons ça aussi. Si vous avez des questions, vous pouvez me les poser. Enfin, c'est un processus assez simple que nous utilisons, nous garderons la communauté bien informée, le mieux possible. Nous voulons que cette recherche soit transparente et bien comprise par la communauté.

LESLEY COWLEY:

Merci George. Le ccNSO, peut être, tous d'entre nous n'étaient pas à la séance d'hier. On nous a demandé nos idées sur la qualité, et l'égalité d'ouverture d'esprit, de transparence des processus. Est ce que quelqu'un voudrait répondre la dessus? Byron?

BYRON HOLLAND:

C'est juste un commentaire sur la transparence sur le processus. Le processus doit être clair et transparent, bien sur, avec les grandes étapes qui doivent être identifiées. Et on doit savoir qu'elles sont les éléments de ce processus? Je pense que jusqu'à présent ça se passe assez bien, mais aussi il faut penser comment on souligne ces étapes importantes sur le chemin? Et il y a une grande liste, il y a beaucoup de gens qui savent ce qui se passe. Mais d'après les commentaires que j'ai entendus hier, je pense que je voudrais décourager cette transparence en nommant des noms. Je pense que c'est mal guidé de ce côté là. Je ne voudrais pas que quelqu'un ici qui pourrait contempler ce rôle, mais

dirait haut si j'allais faire une demande de cette position. Je ne voudrais pas que mon employeur sache que je cherche un autre travail, donc je pense que je recommanderais au nom de la non transparence, à ce sujet, dans les termes des attelements qui sont importants. Le prochain PDG doit être prêt. Puis il doit être fort dans ses moyens pour construire une organisation puissante. Il doit être quelqu'un d'organisé, avec de très bonnes capacités diplomates, diplomatiques, même pas nécessairement être diplomate. Il doit être fort au niveau de l'organisation, de construction, de l'organisation, quand il s'agit de la transparence.

GEORGE SADOWSKY: Je suis d'accord avec vous. Quand j'ai partagé le principe, c'était que le processus serait complètement publique, mais que les données des applicant seraient confidentielles. Le comité a une existence de dix jours: il y a des tas de choses que nous devons encore faire, qui doivent être encore dite.

LESLEY COWLEY: Lise?

LISE FUHR: Je suis Lise point DK. Je suis curieuse parce que quand on a embauché Rod, voir on établit un bureau à Palo Alto. Qu'est ce qui va se passer à ce bureau? Est ce qu'on doit s'attendre à avoir un nouveau bureau qui correspondra au prochain PDG?

STEVE CROCKER: Oui c'est une question qui s'est déjà posée. Le bureau au Palo Alto a quelques personnes qui travaillent déjà là bas, qui sont très actives et qui sont des membres importants du personnel. Donc, il n'y a aucun plan pour changer cela. La question d'ouvrir de nouveaux bureaux et de l'autre coté ce débat c'est pour savoir où le PDG va se trouver: c'est une question que le comité va suivre, comme on dit, on est dans le premier

jour de ce comité, on n'a pas encore fait d'annonce. Cette question a été posée et sera répondue très prochainement.

MICHAEL SILBER: Je peux faire une suggestion à propos des gens qui posaient cette question? Hier, on nous a posé la question deux fois. Les gens, pourquoi ne donneraient ils pas leurs feedbacks ou est ce qu'ils pourraient penser ou si le PDG devrait être basé à Marina del Rey, ou où ils voudraient. Donnez nous votre feedback au lieu de poser des questions, ça sera bien ça sera très utile pour le comité de recherche du PDG.

STEVE CROCKER: C'est une bonne idée.

LESLEY COWLEY: Vous voulez revenir sur ce sujet Lise?

LISE FUHR: Je suis désolé, que je répète la question, mais mon inquiétude, c'est que je voudrais que ICANN soit muti représentée ou qu'elle ait des bureaux dans plusieurs endroits. Et vous avez déjà deux bureaux à la Californie. C'est la raison pour laquelle je pose la question.

MICHAEL SILBER: Mes excuses, j'ai sauté un peu au dessus de votre question, ce n'est pas la même question que celle d'hier. Le point est valide et va le répondre.

GEORGE SADOWSKY: Oui, s'il vous plait, je pense que je suis d'accord avec vous Mike. Si vous avez une opinion là-dessus au lieu de demander de poser une question, donnez nous votre opinion. Nous aimerions l'entendre.

LESLEY COWLEY: OK, nous n'avons pas assez de temps donc une autre question. Vika.

- VIKA MPISANE: Merci. Je suis d'Afrique de Sud. Une question de comprendre les standards. Ainsi un PDG qui était avec nous un peu moins de deux ans et qui va en faire trois, va amener un nombre d'apport senior. Est ce qu'il y a un plan pour gérer le départ des positions séniors? Parce qu'aujourd'hui dans le monde du business, un PDG arrive avec une équipe et il part. Quelques personnes vont partir avec lui. Il y a donc un processus à gérer avec le départ de ces gens potentiels, et aussi la personne qui s'en va. Je pense qu'il y avait une place pour les vices présidents d'Europe par exemple, et puis après ça été décliné et il y a eu un vice président pour l'Afrique. Encore, ça pose une question c'est cette approche de ce vice président? C'est la vision de qui? Est ce que c'est le PDG qui sort? Ou s'il est pour partir, l'approche elle vienne de qui? Le prochain PDG?
- LESLEY COWLEY: Alors donc la question est à propos des gens élus, des élus sénior sur le bureau.
- STEVE CROCKER: Oui.
- LESLEY COWLEY: OK.
- STEVE CROCKER: On va donc diviser ça en deux, trois phases dont vous avez parlé. Donc la première chose c'est que Rod Beckstrom a amené des gens avec lui. Aucun d'entre eux ne faisait parti de son équipe avant, ou des gens avec qui il travaillait avant. Une des choses importantes que nous devons vous dire de son mandat, c'est qu'il a fait un processus de recrutement très fort, très puissant, très détaillé et des processus de recherche très détaillés, très forts. Je sais parce que je l'ai regardé, j'ai observé le travail qu'ils ont fait, et il y avait un grand niveau de coller, de

coordination, des gens qui sont vraiment engagés dans l'organisation ne sont pas seulement des assistants. On ne peut pas dire ça de cette façon. Je ne sais pas si certain d'entre vous vont rester ou vont partir: c'est une grande question, c'est une question individuelle. Nous n'anticipons pas qu'il y aura vraiment une sortie en masse de ce personnel. Nous regardons ça de façon passionnée, chacune de ces personnes personnelles pensent très bien, ce sont des gens engagés, sensibles, et qui doivent gagner leurs vies et ne seront pas juste comme ça à l'aveuglette prendre faire des changements arbitraires parce que le PDG s'en va. Ça va leur changer leurs environnements, ça va peut être leur couter un peu, mais je pense que tous ce sont bien engagés dans leurs travaux et engagés vis-à-vis de l'organisation. La prochaine question: quel est notre processus d'embauche pour la position du PDG? Est ce qu'il y a une stratégie en place qui dépend sur la position de notre PDG présent? Est ce que ça va changer avec le prochain PDG? C'est important, c'est une bonne question bien sur. Le bureau est d'accord avec ces stratégies, ce n'est pas une décision latérale, une vision de Rod Beckstrom, c'est un sujet stratégique et sociale. Nous ne pouvons pas arrêter tout ce que nous faisons. Nous avons l'avantage, nous sommes dans une bonne position d'avoir une période de temps substantiel pour pouvoir avoir un procédé de recherche, ce qui veut dire que cette période de transition nous donne assez de temps pour ne pas arrêter tout ce que nous faisons. Nous avons des opérations compliquées en court, nous avons des obligations, nous devons remplir des positions clefs, nous devons continuer sur le chemin que nous avons commencé. Il n'y a donc pas d'accouplements spéciaux entre la décision que Rod a pris dans la recherche d'un remplacement, et on ne va pas arrêter le monde et arrêter tout ce qu'on fait. Et est ce qu'il y aura des différences d'opinion? Est ce qu'il y aura des changements de sentiments? Oui, oui, bien sur, absolument. Est ce qu'on anticipe quoi que ce soit? Est ce qu'on connait les choses à l'avance? Oui si les choses se passent, on en parlera, on essayera de résoudre les problèmes en douceur. On va essayer aussi d'être aussi sensible que possible dans les situations qui vont venir. Je pense qu'il n'y a rien d'étrange dans cette position.

LESLEY COWLEY: Merci, merci tout le monde pour cette séance. Nous devons la terminer. Le ccNSO pour ceux d'entre vous, nous revenons dans l'amphithéâtre pour parler du plan stratégique, mais avant cela nous allons prendre une pause café pour dix minutes, juste un quart d'heure après l'heure. Je ne sais pas quel heure il est.

STEVE CROCKER: Je voudrais dire que dans ces engagements qui sont sur l'ordre du jour du bureau et nous avons été très intéressés. Je pense que c'est un exemple clé pour un dialogue de substance: ce n'est pas juste un dialogue: « ah on est content de vous voir. » Nous avons la volonté de rentrer dans les problèmes qui veulent dire quelque chose, nous avons fait ça aujourd'hui. Ça nous a beaucoup aidés. Nous apprécions cela énormément. Je vous remercie.